

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

A en croire la *Patrie* — autant, du moins, que l'on en peut juger par les paroles évasives qu'elle laisse échapper de temps à autre, — l'incident franco-belge suivrait une marche de plus en plus satisfaisante. On assure, dit-elle, que les négociations qui viennent d'avoir lieu ayant amené une entente générale sur les points en litige, M. Frère-Orban prépare un nouveau projet de traité, dans lequel il sera tenu compte des observations faites de part et d'autre. Ce projet doit être soumis ensuite à un examen dans lequel on s'entendra d'une manière définitive sur toutes les parties de sa rédaction. M. Frère, ajoute-t-elle, a bien voulu recevoir deux délégués de l'Est français, qui lui ont donné des explications nombreuses dont il a paru apprécier toute la portée.

Nous laissons d'autant plus volontiers à la *Patrie* toute la responsabilité de ses informations, qu'elles sont loin d'être ratifiées par des voix moins officielles que la sienne.

D'un côté, l'*Avenir national* a reçu, dit-il, une dépêche particulière de Bruxelles ainsi conçue :

« La Chambre de commerce de Charleroi a pris une délibération à l'unanimité contre le Zollverein franco-belge, c'est-à-dire contre les projets d'union douanière mis en avant par certains journaux. »

D'autre part, les journaux belges sont tous d'accord pour déclarer que les conventions relatives au Grand-Luxembourg ne seront pas maintenues, et que le gouvernement français

ne considère pas le maintien des traités avec l'Est comme le point capital de la négociation.

On voit combien, au milieu de ces contradictions, il est difficile de faire des conjectures. Le mieux donc est d'attendre et d'observer la marche d'événements dont on ne saurait prévoir dès à-présent le dénouement.

S'il faut en croire, le *Journal du Loiret*, très au courant d'ordinaire de ce qui se passe en haut lieu, « l'Empereur aurait l'intention, une fois les élections terminées, de donner un nouveau complément à son œuvre libérale, en prenant l'initiative de modifications dans le fonctionnement de quelques-unes de nos institutions, sans toucher à leur base; en changeant dans une certaine mesure les attributions de certains hauts fonctionnaires; enfin, en appelant autour de lui quelques hommes dont le nom a une signification particulière. »

Une dépêche communiquée à Madrid par le ministre de Portugal disait que le gouvernement portugais déclare que dom Fernando ne veut pas accepter la couronne d'Espagne ni même recevoir la commission chargée de la lui offrir. Serrano en recevant cette dépêche fit observer que le gouvernement espagnol n'avait pas pu offrir la couronne à dom Fernando puisque les Cortès n'ont pas encore statué sur la forme du gouvernement.

Le refus formel du roi dom Fernando d'accepter la couronne d'Espagne a jeté le gouvernement provisoire dans une grande perplexité. On assure même que ce gouvernement

est à la veille de se dissoudre et que le général Prim formerait un directoire. Mais la chose la plus positive, de l'aveu de tous les journaux et de toutes les correspondances, c'est que les populations et l'armée surtout sont activement travaillées par les agents de tous les partis, et que la guerre civile est imminente.

On parle beaucoup de la concentration des carlistes à la frontière, et un télégramme annonce la réunion à Fox, province de Lérida, de nombreuses bandes de partisans de don Carlos. Mais la neige, qui tombe en abondance, a paralysé leurs mouvements.

Un télégramme de Bruxelles, du 10 avril, annonce qu'une grève, accompagnée de désordres, s'est déclarée parmi les ouvriers puddleurs, lamineurs et houilleurs des établissements de Cockerill et de Seraing, près de Liège. La police et la gendarmerie ont rétabli l'ordre. On craint que des troubles ne se produisent ce soir à l'occasion de la paie de quinzaine.

« La garnison de Liège s'est rendue à Seraing.

« L'*Etoile belge* apprend qu'un détachement de Bruxelles s'est porté à Seraing. »

Bruxelles, 11 avril. — Hier, à Seraing, après la paie de quinzaine, qui s'est effectuée tranquillement, une collision a eu lieu entre les ouvriers en grève et les troupes. Il y a eu plusieurs morts et plusieurs blessés.

La nuit dernière a été relativement calme. Les soldats sont restés sous les armes.

Plusieurs charbonnages se sont mis en grève.

Des bruits sinistres circulent sur les projets des émeutiers.

Les avis de Saint-Petersbourg constatent que la jeunesse russe est en pleine effervescence. L'Université de Saint-Petersbourg vient d'être fermée; celles de Kazan et de Kiew le sont également. Il circule un manifeste dans lequel les étudiants réclament le libre exercice du droit de réunion et expriment l'espoir d'être soutenus dans leurs réclamations par la société russe, intéressée elle-même à la reconnaissance de ce droit.

On mande de Bucharest le 8 avril :

Le conseil municipal de Bucharest a été dissous par décret du prince, à cause de son attitude révolutionnaire pendant les élections. Le gouvernement a jusqu'à présent une forte majorité dans les élections. M. Bratiano n'est pas encore élu.

On écrit de Rome le 8 avril :

Le comte d'Arco, envoyé du roi de Bavière, est arrivé. — On assure que le roi de Prusse envoie à Rome le duc de Ratibor avec la mission de complimenter le Pape à l'occasion de l'anniversaire du 11 avril.

M. de Banneville s'est rendu solennellement le 7 avril au Vatican et a exprimé au Pape ses félicitations et les souhaits de la famille impériale. Le Pape a répondu avec émotion qu'il s'attendait bien à voir l'Empereur ne se laisser devancer par aucun autre souverain dans cette circonstance.

Pie IX a demandé ensuite des nouvelles de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince impérial, et les a affectueusement bénies.

FRUILLERON.

8

LA CENDRILLON DU VILLAGE,

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

— Assez sur ce chapitre, femme! dit Mathieu, qui se contenait avec peine.

— Je le sais, dit la fermière, vous n'aimez pas que je parle de ma fille, de celle en qui j'ai mis la meilleure partie de mon cœur et toutes mes espérances. Non content de vous être montré mari indifférent et égoïste, vous avez encore été un mauvais père, essayant d'interdire à une pauvre malade la dernière consolation qui lui reste.

— Il fallait la garder cette consolation.

— La vraie tendresse s'impose des sacrifices.

— Qui ne sauvent personne! ajouta Mathieu.

— Allez! vous la verrez revenir au village, et c'est alors que je serai vengée.

— Ou punie! dit sévèrement Mathieu.

— Mon père, murmura tout bas Chiffon, attendez que les valets aient quitté la table.

Mathieu acheva rapidement son repas, puis se leva;

les serviteurs l'imitèrent, et chacun d'eux s'en alla ranger ou feindre de ranger quelques outils. On comprenait que le fermier et sa femme avaient quelque chose à se dire.

— Parlons de Chérie, dit Mathieu en s'approchant de Julienne.

— En avez-vous reçu des nouvelles?

— Vous savez qu'elle ne nous écrit jamais; je sais cependant que Mme de Noyons est morte.

— Et Chérie n'est pas mariée?

— Non, Chérie n'est pas mariée.

— Que va-t-elle devenir?

— Sa marraine n'avait plus rien, vous le savez...

— Ah! rien! de belles connaissances et des protections...

— C'est la même chose.

— Pauvre Chérie! pauvre Chérie! dit Julienne en éclatant en sanglots.

— Je vais la chercher.

— Vrai?

— Croyez-vous donc que je l'abandonne, moi?

— La chercher, la ramener... Ah! quel bonheur!

— Je la ramènerai! Mais si elle refusait de venir? dit tout-à-coup la fermière.

— Eh! le peut-elle, seule, sans ressources?... Si elle le sait... Vous voyez bien, Julienne, que vous re-

doutez les fruits de l'éducation qu'elle a reçue?

— J'ai cru bien faire...

— Vous avez agi par orgueil.

— Je ne le nie pas.

— Et si votre fille...

— Chérie? ah! elle est trop fière!

— Ne nous querellons pas, dit Mathieu; tout ceci est bien triste; ramassons notre courage, et prions Dieu de nous aider. Je pars demain, je reviendrai le plus vite possible.

— Merci, dit Julienne.

— Donnons-nous la main, ajouta le fermier, et espérons encore.

Le lendemain, au petit jour, Mathieu s'en allait, un mince paquet attaché à son bâton, pour attendre sur la route la voiture qui devait le conduire à une station de chemin de fer.

Après avoir embrassé son père, Chiffon prit le chemin du village. Elle se rendait à la messe matinale, afin de recommander le cher voyageur qui partait et celle qu'il devait ramener sous le toit de la famille.

Chiffon avait affecté devant son père plus de confiance qu'elle n'en gardait réellement. Le silence de sa sœur ne pouvait rien faire augurer de bon. La pauvre fille s'en remettait à Celui qui console du soin de verser la paix dans sa pauvre âme.

Le curé, qui la vit agenouillée tout en pleurs sur les dalles, se douta bien que la tranquillité de la famille était menacée. Il désigna à Chiffon la Mère des douleurs tenant dans ses bras le corps glacé de son Fils, et se prosterna devant le tabernacle. Il ne pouvait voir une si grande peine à la jeune fille sans demander à Dieu de la soulager.

Quand Chiffon sortit de l'église, le bon prêtre l'attendait dans le cimetière. Il l'interrogea doucement.

Chiffon raconta tout, depuis ses craintes jusqu'au départ de son père.

Le vieux pasteur était comme elle: la confiance en Chérie lui manquait.

La vertu n'est pas un fruit du hasard, venu en plein vent, après avoir subi les gelées et les pluies.

Il faut si peu pour ternir la fleur, que le fruit mûrit rarement! et quand il arrive à sa perfection, c'est après bien des soins, des précautions et des sacrifices.

Vertu veut dire courage, et le courage suppose la lutte.

Or, dans toute sa vie, Chérie n'avait eu pour idole qu'elle-même, et les natures égoïstes ont la charité en moins comme planche de salut.

Pourtant le curé reconforta l'âme de Chiffon par les encouragements que le Christ donne à ceux qui souffrent, ou dont l'épaule est chargée d'un fardeau trop

On écrit de Rome, le 11 avril, 9 h. du matin.

Le Pape a célébré, ce matin, à 7 heures et demie, une messe basse à l'autel papal de Saint-Pierre, devant une assistance innombrable et profondément émue. Ensuite a eu lieu le *Te Deum* et la bénédiction pontificale du haut de l'autel.

A la suite de la cérémonie religieuse, Pie IX a accepté, avec les dignitaires de la cour et le corps diplomatique, un déjeuner offert par le chapitre de Saint-Pierre.

La santé du Pape est excellente.

Rome est en fête.

Temps splendide.

Le télégraphe annonçait dernièrement l'assassinat d'un missionnaire français en Chine. Il n'est malheureusement plus possible de douter de l'authenticité de cette nouvelle. Voici ce qu'on écrit de Hong-Kong aux *Missions catholiques* de Lyon, sous la date du 22 février 1869 :

« Le 2 janvier dernier, une bande de sicaires, aux gages d'un ennemi acharné du nom chrétien, l'infâme Tchang, a attaqué la résidence du missionnaire de Yéou-yangtchéou. Après avoir fait sauter la porte d'entrée, les assassins pénétrèrent dans l'intérieur. M. Rigaud était agenouillé avec deux séminaristes sur les marches de l'autel. Ils le percent de deux coups d'épée, puis lui tranchent la tête, les bras et les jambes. Cent personnes, dit-on, ont été massacrées avec le missionnaire. La résidence a été ensuite pillée et livrée aux flammes. »

On attend de nouveaux détails par la malle française qui doit arriver prochainement.

Les nouvelles reçues de l'île Bourbon au ministère de la marine ont une certaine gravité. L'agitation qui se perpétue indique l'étendue du mal, et on commence à croire qu'une réforme dans le régime colonial pourrait bien être d'une nécessité urgente.

Pour les articles non signés : P. GODRT.

Nouvelles Diverses.

Si M. Schneider, sous le coup des cruelles émotions qui viennent de le frapper, songeait à la retraite et passait au Sénat, et conséquemment ne se présentait pas aux prochaines élections dans la circonscription d'Autun, — mais dans ce cas seulement, — le général Changarnier, à qui l'on offre dans cette circonscription la candidature indépendante, l'accepterait.

— D'après la *Presse*, ce serait M. Vuitry qui penserait à se présenter aux prochaines élections générales dans le département de l'Ain, pour remplacer M. Schneider, dans le

cas où l'honorable député de Saône-et-Loire renoncerait à la présidence du Corps-Législatif.

— Quelques journaux ont annoncé que M. Thiers se présenterait aux élections générales dans la circonscription de la Loire-Inférieure que représentait le vicomte Lanjuinais ; il est probable que ce sera M. Prévost-Paradol qui sollicitera, auprès des électeurs nantais, la succession vacante.

— M. le ministre des finances vient de nommer une commission pour examiner les modifications qu'il y a lieu d'apporter dans le service des receveurs généraux, qui a été transformé sous le ministère de M. Achille Fould. Il s'agit de rechercher les moyens de rétablir, sans augmentation de dépenses, l'organisation sous laquelle cet important service avait toujours utilement fonctionné, puis de supprimer la kyrielle de titres qui a remplacé l'ancienne et simple dénomination de ces fonctionnaires.

Cette commission se compose de M. d'Audiffret, sénateur ; Goussard, conseiller d'Etat ; Dutilleul, directeur du mouvement général des fonds ; Charles Thomas, caissier central ; Favrot, sous-directeur au secrétariat général, secrétaire.

— On a dissous, le 7 avril, trois réunions publiques : l'une à la salle Molière, l'autre au Pré-au-Clercs et la troisième à la salle Rochecouart. Les agents de police ont fait évacuer la salle dans cette dernière circonstance et arrêté plusieurs personnes. Le motif de la dissolution a été un discours de M. Horne sur la question du chômage.

— Dans un article sur la constitution et l'état de l'armée française, le *Moniteur de l'armée* établit que son effectif (pied de paix) n'est pas seulement de 225,000 hommes, comme certains journaux l'ont prétendu, mais bien de 400,000 hommes ; puis il ajoute :

« On peut, en une semaine, faire rejoindre tous les hommes en congé et porter l'effectif général de l'armée à 567,000 hommes. Au mois de juillet, après la formation du contingent de 1868, cet effectif s'augmentera de 77,000 hommes et sera porté à 644,000 hommes. Si, de 644,000 hommes, nous retranchons toutes les non-valeurs organiques et les hommes aux hôpitaux, en congé, en jugement ou en détention, enfin, ce qui constitue le déficit permanent d'une armée (72,000), plus les 50,000 hommes qui devront rester en Algérie, ensemble 122,000 hommes, il restera 522,000 hommes à mettre en ligne si les circonstances le commandent. »

Quant au matériel, chaque régiment d'infanterie est approvisionné pour armer, habiller et équiper 4,000 hommes : les autres armes sont dans des conditions analogues pour passer sur le plus grand pied de guerre. »

— Le *Moniteur de l'armée* fait précéder cette

statistique d'un détail intéressant sur l'instruction des troupes. A Paris, à Lyon, au camp de Châlons, à Lunéville, à Lannemezan, quinze divisions d'infanterie et sept divisions organisées manœuvrent et s'exercent tous les ans au service en campagne. Et si à ce nombre on ajoute sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie qui ont été exercées l'année précédente, on obtient le chiffre de trente-deux divisions de troupes exercées se connaissant et connaissant leurs chefs.

— L'état-major du camp de Châlons sera composé ainsi qu'il suit :

Commandant en chef : maréchal Bazaine.

Chef d'état-major général : général de brigade Besson.

Commandant d'artillerie : général de brigade de Bentzman.

Commandant la réserve d'artillerie : colonel de Lajoille.

Intendant militaire : M. Bouchet.

1^{re} division d'infanterie : général de Lygny, commandant ; chef d'état-major, lieutenant-colonel Duval ; généraux de brigade : général de Brauer, général Du Plessis.

2^e division d'infanterie : général Roze, commandant ; chef d'état-major : lieutenant-colonel Piquemal ; généraux de brigade : général Becquet de Sonnay, général Maire.

3^e division d'infanterie : général Corréard, commandant ; chef d'état-major : lieutenant-colonel de Belgarric ; généraux de brigade : général Bellecourt, général Noël.

Division de cavalerie : général Ferray, commandant ; chef d'état-major : lieutenant-colonel de Bouské ; généraux de brigade : général de Nansouty, général de Maubranche, général Amiel.

L'arme du génie sera, sans doute, comme dans le passé, commandée par le chef de bataillon Weynan.

La première série des opérations commencerait le 1^{er} mai et finirait le 30 juin, époque à laquelle les troupes qui en font partie regagneront leur garnison et seront remplacées par d'autres.

— L'église de Saint-Sulpice offrait, dimanche matin, l'aspect des basiliques romaines les jours de grande fête. Pour célébrer le cinquantième anniversaire du sacerdoce de Pie IX, le vénérable M. Hamon avait disposé, autour de la nef et du chœur, de riches draperies et des oriflammes couverts de devises rappelant la touchante coïncidence de la fête de Pie IX et du dimanche du Bon Pasteur.

Une messe solennelle a été célébrée à dix heures et demie, et l'on a été particulièrement frappé de l'ensemble avec lequel la foule immense qui se pressait dans l'enceinte a dit le *Credo*.

A son entrée et à sa sortie de l'église, le représentant du Saint-Père a pu voir la place Saint-Sulpice couverte en partie par une mul-

titude où l'élément populaire était largement représenté. De toutes parts, les cris de : « Vive Pie IX ! » se sont fait entendre sur son passage. Cette belle démonstration nous a rappelé celle qui, tous les ans, salue Pie IX à son entrée dans la basilique de Saint-Agnès, le 12 avril.

On a donc vu dimanche qu'à Paris, dans toutes les classes, dans tous les partis, le père commun des fidèles compte des enfants heureux de se réjouir avec leur père et de prier pour lui.

— A propos du cinquantenaire de Pie IX que fête la catholicité tout entière, l'*Union* remarque que l'Eglise compte avant Pie IX quatorze papes qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de sacerdoce. Ce sont : Jean XXII, — Grégoire XII, — Calixte III, — Paul IV, — Innocent X, — Clément X, — Innocent XII, — Benoît XIII, — Clément XII, — Benoît XIV. Enfin Pie VI, — Pie VII et Grégoire XVI.

— Un officier du 69^e de ligne, porté d'esprit vers les études d'armement, a imaginé un petit canon qui démontre l'application des règles du tir. Un ressort lance la balle du canon sur une cible, la balle part avec rapidité en suivant sa trajectoire, dont on voit la courbe, et va frapper la cible aussi juste qu'elle a été visée. Ce petit instrument, mis sous les yeux de l'Empereur, a été demandé par lui pour le Prince impérial. C'est un joujou militaire fort élégant sur lequel on peut renouveler fort exactement les expériences du mécanisme du tir, et se rendre particulièrement compte de la portée, de l'emploi de la hausse et de son inclinaison dans la direction donnée au canon.

— Encore un signe des temps. Nous avons raconté, ces jours derniers, le vol commis par deux dames dans les magasins des Villes de France. Si l'on en croit le *Journal de Paris*, un autre fait semblable se serait passé dans le magasin de M. Bertin, marchand de gants, au boulevard des Italiens :

« Une dame, dont la situation sociale contraste étrangement avec le délit qui lui est imputé, s'est présentée récemment dans le magasin de M. Bertin ; elle a demandé des gants et en a examiné un grand nombre, car la nature de la peau, la nuance, ont soulevé de sa part de nombreuses objections ; lorsqu'elle a quitté le magasin, le comptoir était encombré par les douzaines de gants qui avaient été successivement mises à l'écart à la suite des refus de la dame dont la mise élégante pouvait expliquer, sinon justifier, ses exigences excessives. »

En rangeant ses paires de gants, le commis crut remarquer qu'il lui en manquait un certain nombre ; il s'empressa de sortir du magasin et se dirigea rapidement vers la voiture dans laquelle la dame venait de monter. L'émotion de celle-ci, son trouble, certains gestes augmentèrent les soupçons du commis, qui

lourd.

Dans la journée, il se rendit aux Boulaies, et Julienne le reçut avec une satisfaction réelle : l'inquiétude la domptait. Pour la première fois peut-être elle oublia de parler de sa santé et ne s'entretint que de sa fille.

M. Maillard trouvait Julienne trop éprouvée pour lui adresser des reproches. La pauvre femme s'accusait maintenant elle-même, et si grand était son chagrin qu'elle se montra presque tendre pour Chiffon, et qu'elle pria qu'on fit asseoir Céleste sur son lit, ce dont la petite fille fut grandement étonnée : car dès qu'elle s'approchait du lit de sa mère, celle-ci lui enjoignait bien vite de s'éloigner, dans la crainte qu'elle dérangeât la symétrie des rideaux et des couvertures.

L'inquiétude rapprochait toute la famille dans un même sentiment ; enfants, maîtres et serviteurs n'avaient qu'une pensée : Mathieu ramènerait-il Chérie ?

Annette le désirait vivement et l'exprimait avec franchise. Janille, qui jalousait déjà Chiffon, grommelait des paroles peu bienveillantes à l'adresse de la Parisienne. Quant aux valets, une jolie jeunesse de plus dans la maison ne les eût pas effrayés, Benoît surtout qui, né avec une ambition démesurée, n'eût pas été fâché de passer maître dans quelque bonne ferme.

Vers le soir, la mère Campêche arriva chez ses voi-

sins. On la reçut comme une providence. Grâce à elle, la veillée se passa sans tristesse. Elle chanta des ballades du pays, raconta de merveilleuses histoires, et fit si bien que l'heure de se séparer sonna avant qu'on eût eu le temps de retomber dans de tristes pensées.

Il fallait un jour à Mathieu pour arriver à Paris, un jour pour préparer le départ de Chérie, un troisième pour revenir.

Le lendemain, tandis que la mère Campêche pliait son chanvre bien tillé et le plaçait dans une corbeille, le pas bien connu de Mathieu se fit entendre dans la cour pavée.

Chiffon poussa un cri et se jeta dans ses bras.

— Seul ! tout seul ! murmura-t-elle en fondant en larmes.

Mathieu la repoussa doucement sans lui répondre et entra dans la salle.

— Bonsoir, femme, dit-il d'une voix brisée en se laissant tomber sur un banc.

Julienne fut prise d'un frisson.

— Va chercher tes frères et tes sœurs et amène aussi nos gens, dit le fermier à sa fille.

Céleste, Prosper, Donat et Louis se cramponnèrent à leur père et l'accablèrent de caresses. On eût dit que Mathieu ne les sentait pas.

— A genoux ! dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de

garder calme, et récitons le *De profundis*.

Chacun pria avec la persuasion qu'un grand malheur venait de frapper la famille : les enfants se serrèrent contre Chiffon, et Julienne répondit au psaume des morts par des sanglots.

Quand l'oraison fut achevée, le fermier se leva.

— Femme, dit-il, la volonté de Dieu soit faite... Chérie est morte ! Chiffon, tu feras prendre aux petits le deuil de leur sœur...

Quand les enfants furent couchés, Chiffon revint dans la grande salle pour y chercher son père : il n'y était plus. Elle alluma une lanterne et se rendit dans une petite étable destinée seulement à une belle bête du Devonshire, à laquelle le fermier tenait beaucoup.

A la faible lueur de la lanterne, Chiffon vit son père debout, appuyé contre un râtelier.

Il l'avait vue venir.

— Assieds-toi là, dit-il, il faut que je te parle.

Chiffon prit place à ses pieds sur un tas de paille fraîche, et le fermier, lui pressant la main :

— Dieu me pardonnera, j'espère, le mensonge que je viens de faire pour laisser le repos à ma femme et l'honneur à la famille... Chérie n'est pas morte.

— Je le pensais, répondit Chiffon.

— Oh ! je l'aimerais mieux dans le cimetière avec une croix de chrétienne sur sa tombe... Il faut que je te ra-

conte ce qui s'est passé, à toi seule, ma fille : car tu es la force et la sagesse de la maison, et un jour viendra, ma pauvre Victoire, où tout le tracé de la ferme et la responsabilité de la famille retomberont sur toi...

« Quand tu connaîtras la vérité, tu seras plus à même de faire quelque bien dans l'avenir ; et puis, mon pauvre cœur est gonflé, mes yeux auraient besoin de pleurer longtemps, j'étouffe, et mon âme saigne en dedans... Tu sauras me dire quelque bonne parole : tu m'aimes, et, dans le moment où je perds une de mes filles, j'ai besoin de me rapprocher davantage de l'autre. »

Mathieu s'arrêta un peu.

Le fermier et sa fille formaient dans ce cadre simple et naïf un tableau d'une vérité poignante.

En deux jours Mathieu avait vieilli de dix ans : ses mains tremblaient, sa voix était mal assurée ; ses yeux brûlés de pleurs s'attachaient sur le visage de Chiffon, empreint d'une grave et maternelle douleur.

Les rayons obliques de la lanterne tombaient sur ces deux têtes, également belles d'expression ; quelques reflets s'égarèrent sur les flancs tigrés de la vache endormie. Aucun bruit ne s'entendait au-dehors ; la soirée était belle et paraissait préparée pour quelque scène de bonheur champêtre.

— J'avais l'adresse de Chérie, reprit Mathieu : la

ouvrit rapidement la portière de la voiture et surprit son élégante cliente occupée à placer sous les coussins de la voiture les paires de gants qu'elle avait jugées indignes de recouvrir ses mains aristocratiques.

Le commissaire de police a dû intervenir, entendre les témoins, les explications de la dame, verbaliser et envoyer le tout à M. le procureur impérial, qui a commis un juge pour procéder au complément de l'instruction de cette déplorable affaire.

Nous allons bien !... Le picrate de potasse, de triste mémoire, paraît trop inoffensif à certaines gens. Un inventeur vient de trouver, dit-on, une substance dont les effets explosibles seraient bien supérieurs. La découverte communiquée aux ministres compétents aurait été très-appréciée et des expériences auraient lieu prochainement à Cherbourg.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La cinquantaine de Pie IX a été célébrée avec pompe, avant-hier, dans toutes les églises de notre ville. Pour donner plus d'éclat à cette manifestation, le soir, à 3 heures 1/2, tout le clergé de Saumur s'est réuni à l'église Saint-Pierre; et après les vêpres chantées solennellement, le P. Pujaud est monté en chaire et a exposé aux fidèles les quatre couronnes de Pie IX: Sa couronne sacerdotale, sa couronne doctorale, sa couronne paternelle et sa couronne de vertu. Dans ses détails, le P. Pujaud a su instruire, plaire et toucher.

Vendredi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les bois de Fontevault, dans la coupe du Courtil. Il a été éteint avant qu'il ait pu prendre beaucoup d'extension.

Le même jour, à Turquant, le feu prenait à l'école communale. Tables, bancs, cartes, plans, papiers et livres classiques ont été consumés. Les dégâts sont peu importants.

La cause de ce dernier incendie est inconnue; quant au premier, il paraît dû à l'imprudence d'un bûcheron qui aurait fait du feu sur le sol couvert d'herbes desséchées.

Un troisième incendie, dû à l'imprudence de deux enfants en bas âge, consumait encore jeudi dernier, à Varennes, un hangar appartenant au sieur Louis Jacquelin, marchand de bois.

Les dommages se sont élevés à 240 francs environ; ils auraient atteint un chiffre plus élevé sans le concours empressé des habitants et des pompiers de la commune.

Le tout était assuré à la C^{ie} La Mutuelle, du Mans.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Les opérations du conseil de révision dans

notre département touchent à leur terme. Tous nos renseignements s'accordent à dire qu'elles se sont accomplies dans les meilleures conditions d'ordre et de patriotisme.

C'est décidément le printemps qui fait parmi nous son installation définitive; hier encore, la journée a été splendide. Le thermomètre se maintient à une hauteur qui paraît extraordinaire, quand on se rappelle qu'il y a huit jours à peine nous avions encore de la neige.

L'avant-garde des hirondelles est arrivée. Depuis deux jours, on voit un assez grand nombre de ces gracieuses messagères des beaux jours, raser les toits en poussant leurs petits cris joyeux.

La tempête du 3 au 4 avril dernier a occasionné un grave sinistre sur la Loire, en face la Bohalle. Deux bateaux contenant 820 hectolitres de charbon de terre et divers autres objets, appartenant à la Société de la mine de Layon et Loire, ont été surpris par un violent coup de vent qui les a fait sombrer. L'équipage, qui se composait de deux hommes, une femme et un enfant, est parvenu à se sauver; mais tout le chargement a été submergé. La perte est évaluée à environ 15,000 fr. Rien n'était assuré.

Un certain nombre de préfets ont demandé à l'administration supérieure si les officiers de sapeurs-pompiers peuvent occuper des grades dans la garde nationale mobile. Une décision concertée entre les ministres de l'intérieur et de la guerre répond à cette question.

Rien ne s'oppose à ce que ces officiers se mettent en instance pour obtenir des emplois dans la garde mobile, mais ils devront en même temps prendre l'engagement de se démettre des fonctions qu'ils occupent dans les compagnies de sapeurs-pompiers.

Il y a, en effet, incompatibilité entre ces deux services d'une nature toute différente, et le cumul des grades, s'il était autorisé, pourrait, à un moment donné, présenter des inconvénients réels.

Il est question d'un projet de concours de vélocipèdes pour le 22 avril à Angers.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Comme l'on pouvait s'y attendre d'après le programme de la troisième représentation de la troupe de M. Lefèvre, la soirée de dimanche dernier a été ravissante, le succès complet, et les artistes qui se sont fait si avantageusement connaître ont été couverts d'applaudissements.

Le délicieux opéra *Si j'étais Roi!* a été très-bien interprété. Une mise en scène irréprochable venait encore, en satisfaisant les yeux, augmenter le plaisir que l'on éprouvait en entendant des chanteurs d'un véritable mérite.

porte... Je vis Chérie !...

» Je ne sais ce que je lui dis... Je me souviens cependant que je lui parlai doucement des Boulaies, de ses frères et de sa mère... Je la conjurai de me suivre... Elle refusa... Alors, oh ! alors, m'armant de mon droit et de mon autorité insultée, je l'ai maudite !...

» Elle chancela, je la vis tomber.
» On murmura autour d'elle : Evanouie, elle est évanouie ! et je m'enfuis comme un criminel.
» Je regagnai la voiture qui m'attendait.

— Ah ! je vous reconnais et je vous retrouve ! dit Chiffon, en lui rendant ses caresses.

Ils demeurèrent longtemps dans la petite étable, et quand ils se séparèrent, l'âme déchirée de Mathieu avait retrouvé un peu de calme.

Toutes les épreuves devaient accabler successivement le pauvre fermier. L'année suivante fut d'une extrême sécheresse; les épis vides se balançaient sur de maigres pailles; les pommes manquèrent, et le feu consuma une partie de la récolte de foin.

(La suite au prochain numéro.)

Victoire, répondit Mathieu d'une voix pleine de larmes, le devoir d'un père est parfois de châtier; je l'ai accompli, et mon cœur en porte la peine... Ta sœur

Avec quel sentiment a été rendu ce morceau bien connu du premier acte : *J'ignore son nom, sa naissance!*

M. Muscadel, dans le rôle de *Zéphoris*, a su unir à son talent, comme chanteur, des gestes qui, comme acteur, ne laissaient rien à désirer : résultat obtenu bien rarement, car il est difficile de faire marcher avec harmonie le chant et la mimique. La romance *Si j'étais roi!* a été rendue par le premier ténor avec une suavité remarquable.

M. Augé, rôle de *Pifear*, s'est maintenu à la hauteur à laquelle il avait su atteindre dès son début, et cet artiste a mérité de sincères applaudissements.

Que dirons-nous de plus que ce que nous avons déjà dit sur M^{me} Baudier ? Heureusement douée par la nature, M^{me} Baudier a tout pour plaire : visage charmant, profil distingué et talent incontestable. Plus sa voix habile et mélodieuse est entendue, plus elle paraît agréable.

M^{me} Plachat avait dans le rôle de *Zélide* peu de passages importants, et par suite d'un enrouement elle n'a pu chanter son morceau le plus joli du troisième acte. M^{me} Plachat a dû voir, par la facilité avec laquelle la demande du régisseur a été accueillie, combien elle est sympathique aux dilettanti saumurois, et elle s'efforcera, nous en sommes convaincu, de s'attirer bientôt de nouveaux bravos.

M. Léon (rôle de *Atar*) devait être aussi légèrement indisposé, ce qui ne nous a pas permis de juger convenablement son organe; cependant nous avons pu remarquer que ce baryton conduit bien sa voix dans les registres élevés, et que dans le médium ses notes sont franches et bien timbrées. Dans le sommeil, l'amour, je gage, vous fit voir un jeune seigneur, a été chanté fort agréablement.

M. Vert, dans le rôle de *Kadoor*, M. Escande, dans celui de *Mossoul*, et M. Bouzigues dans *Zizel*, se sont aussi fait apprécier favorablement.

Le second vaudeville, les *deux Sourds*, par lequel la soirée s'est terminée a fort égayé les nombreux spectateurs qui se pressaient dans la salle.

Le succès que nous ayons prédit à l'habile directeur, M. Lefèvre, se réalise et continuera bien certainement. X...

TABLEAU DE LA TROUPE.

Administration.

MM. LEFÈVRE, directeur autorisé et premier chef d'orchestre.

BARDE, 2^e chef d'orchestre, 1^{er} au besoin.
BOUZIGUES, régisseur général, parlant au public.

TAILLY, deuxième régisseur.

EUBLER, pianiste accompagnateur.

DUCHAUFOR, souffleur.

CHARLES, magasinier.

Opéra.

MM. MUSCADEL, 1^{er} ténor en tous genres.

AUGÉ, 2^e ténor, 1^{er} au besoin.

MORIN, 3^e ténor, des seconds.

ESCANDE, baryton.

VERT, première basse.

MAZELLA, 2^e basse, des premières.

CUILLER, 3^e basse, coryphée.

POYARD, 1^{er} trial.

RUBENA, 2^e trial.

BOUZIGUES, larquette.

M^{me} BAUDIER, 1^{re} chanteuse en représentation pour la saison.

FLACHAT, 1^{er} dugazon, jeune chanteuse.

FOUCAULT, 2^e dugazon.

RUBENA, 2^e dugazon.

YGONNET, 1^{re} duègne, mère dugazon.

ETAIX, 2^e duègne, rôles annexés.

Chœurs : Dix hommes, huit dames.

Comédie, Vaudeville.

MM. FOUCAULT, jeune premier rôle, jeune premier.

AUGÉ, amoureux.

MAZELLA, 2^e rôles, des 1^{ers} rôles.

POYARD, 1^{er} comique en tous genres.

RUBENA, 2^e comique, des premiers.

ETAIX, jeune comique.

FRITZ, FRÉDÉRIC, père noble, rôles de genre.

CUILLER, grande utilité.

BOUZIGUES, premier comique marqué.

CHARLES, utilité.

AUGUSTE, id.

M^{me} ROZIER, jeune 1^{re} rôle, jeune première.

LACROIX, jeune première, ingénuité.

RUBENA, 1^{re} soubrette.

FOUCAULT, 2^e soubrette, 2^e amoureuse.

YGONNET, 1^{re} duègne, soub. marquée.

ETAIX, 2^e duègne.

ANGELA, amoureuse.

MARIA, utilité.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Madrid, 11 avril. — Une bande de carlistes a essayé de surprendre la garnison de Lasco-d'Urgel, composée de quatre compagnies; les assaillants ont été repoussés avec une grande perte.

Rome, 11 avril. — Tous les gouvernements représentés à Rome, ont fait féliciter le pape verbalement ou par lettre autographe.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Marché de Saumur du 10 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 19 60	Huile de noix 50 k. 57 —
2 ^e qualité. . . 74 18 84	— chenevis 50 38 —
Seigle 75 13 —	— de lin. . . 50 44 —
Orge. 65 13 50	Graine trèfle 50 52 —
Avoine. 50 12 —	— luzerne 50 45 —
Fèves 75 15 —	Foin (charr.) 780 102 —
Pois blancs. . 80 32 —	Luzerne — 780 92 —
— rouges. . . 80 30 —	Paille — 780 51 —
Graine de lin. 70 26 —	Amandes . . 50 — —
Colza 65 23 —	— cassées 50 — —
Chenevis. . . 50 13 —	Cire jaune. . 50 175 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1868.	1 ^{re} qualité 180 à 250
Id.	2 ^e id. 150 à 180
Ordin., envir. de Saumur 1868.	1 ^{re} id. 60 à 70
Id.	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1868.	1 ^{re} id. 50 à 65
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868.	1 ^{re} id. 45 à 50
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1868.	32 à 40
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs 1868.	85 à 100
Champigny, 1868.	1 ^{re} qualité 150 à 200
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1868.	85 à 100
Varrains, 1868.	» à »
Bourguell, 1868.	1 ^{re} qualité 110 à 130
Id.	2 ^e id. » à »
Restigny 1868.	95 à 105
Chinon, 1868.	1 ^{re} id. 80 à 100
Id.	2 ^e id. » à »

BOURSE DU 10 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 70 45.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 101 40.

BOURSE DU 12 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 65.

4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 101 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

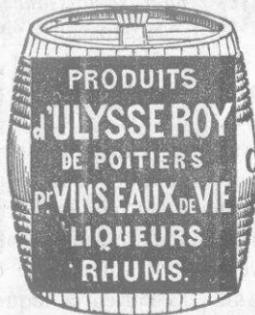
A VENDRE
Une jolie petite maison avec belles servitudes et grand jardin. S'adresser à M. VERNEAU, notaire à Vernueil-le-Fourrier. (155)

A LOUER
PRÉSENTÉMENT.
UNE MAISON, située à Saumur, rue du Puits-Neuf, occupée autrefois par M. Peralo. S'adresser à M. PERALO, rue du Puits-Neuf. (150)

A LOUER
Présentement
Joli appartement au premier, chez M. NAY-CHATILLON, rue de la Tonnelles, à Saumur. (153)

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,
UNPREMIER ÉTAGE composé de quatre pièces, cave et grenier, n° 1^{er}, rue Saint-Nicolas. S'adresser à M. BOURGEOIS, rue d'Orléans. (75)

M. GARREAU-RATOUIS
NÉGOCIANT,
Rue du Puits-Neuf, Saumur,
A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il n'a nullement l'intention de quitter le COMMERCE D'ÉPICERIE et de CIRE, ainsi que quelques personnes mal intentionnées en ont répandu le bruit. Il continuera les affaires comme par le passé. (97)



GLUTEN-VÉRON
Potage breveté
ROY & BERGER
de Poitiers.

RECHAMANT, dentiste, qui de Lamoges, 157, à Saumur. — Cabinet des familles, pour opérations et pose de dents artificielles.

A VENDRE,
UNE POULICHE, âgée de 5 ans, pouvant servir à la voiture et à la selle. S'adresser à M. DU TEMPLE, Grand'Rue, n° 45. (156)

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
OUVERTURE DE CRÉDIT permanent ou à terme à tous négociants ou industriels de la province pouvant fournir de bonnes références. — S'adresser par lettre affranchie au DIRECTEUR de l'OFFICE PROVINCIAL, 46, boulevard de Strasbourg, à PARIS. (142)

On demande un homme pouvant panser un cheval et s'occuper d'un jardin. S'adresser au bureau du journal.

A. PICHAT

Entrepreneur du balayage de la ville de Saumur,

15, rue des Potiers,

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge du transport de toutes sortes de marchandises, pour la ville et les environs; il se charge aussi des déménagements.

VENTE DE FUMIERS CONSOMMÉS, réduits en terreau, très-convenables pour prairies et jardins. **BONS FUMIERS**, propres à toutes les cultures. (144)

BEURRE en 5 MINUTES avec la BARATTE ATMOSPHÉRIQUE B. S. G. D. G. (SYSTEME CLIFTON)

PREMIÈRE MÉDAILLE, EXPOSITION UNIVERSELLE 1867
PREMIER PRIX A BILLANCOURT, EXPOS. UNIV. 1867
PREMIÈRES MÉDAILLES D'ARGENT AUX CONCOURS RÉGIONAUX D'ORLÉANS, D'ARRAS, DE METZ EN 1863



Expérience publique 4. les jours, à 2 et à 4 heures.
La Baratte atmosphérique extrait en toute saison le beurre de la crème en cinq minutes et du lait frais en dix. Ensuite le lait qui reste est doux et bon pour le thé, le café, ou tout autre emploi du ménage, pour faire de bon fromage, ou pour la nourriture des veaux.

BARATTES ATMOSPHÉRIQUES, depuis 5 fr.
TRAIT-VACHES AUTOMATIQUES, 8 fr. les quatre, et 8 fr. 50 éco par la poste.
SEAU INVERSABLE pour la laiterie, brev. s. g. d. g., 10 fr.
DÉGONFLEUR (système BAUM, brev. s. g. d. g.), appareil pour dégonfler les bêtes bovines et ovines, 13 fr. avec tire-pommes. — Prix-courants, franco.
BARNETT, breveté s. g. d. g., dépositaire général pour la France, 164, rue de Rivoli, Paris. — Extrait du Courrier du Pas-de-Calais. — ARRAS, 31 octobre. Société centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais. « La séance a été en partie consacrée aux expériences sur la confection du beurre par la baratte atmosphérique, qui a parfaitement fonctionné et RÉDUIT À NÉANT LES CRITIQUES DONT ELLE AVAIT ÉTÉ L'OBJET. — On fera des expériences devant toutes les Sociétés agricoles qui en feront la demande. — En vente chez tous les quincailliers.

VENTE PUBLIQUE DE BOIS DU NORD

Le mardi 20 avril 1869, à onze heures et demie précises, MM. HALLAUST et C^o, négociants, feront vendre publiquement, dans leurs chantiers, île Gloriette, à Nantes, par le ministère de M. L. DE MAROLLES, courtier de marchandises, les Bois suivants :

- Environ 50,000 madriers sapin, de 8 centimèt. épaisseur.
- 1,500 — — de 10 — —
- 1,700 — — de 5 — —
- 1,000 — — de 8 sclés en 4 feuilles.
- 8,500 battens.
- 55,000 planches sapin.
- 23,000 planchettes sapin bouvetées et blanchies.
- 300 poutres et poutrelles sapin.

Les Bois ci-dessus seront vendus par lots; à l'ouverture de la vente, on en fera connaître les conditions. On pourra examiner les Bois jusqu'au jour de l'adjudication dans les chantiers des vendeurs, île Gloriette. (156)

Médaille d'OR. — Prix de 16,600 fr.
QUINA LAROCHE
ÉLIXIR TONIQUE ET RECONSTITUANT
PILULES ditto Ferrugineux
Chlorose, appauvrissement du sang, etc.
PARIS, 15, rue Dronot.
Dépôt à Saumur, chez M. Sureau-D'ARLANCOURT, pharmacien. (145)

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale
Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^o Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignat-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et success^r, seul et uniq. élève de P^o Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).



HABILLEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.



A LA BELLE JARDINIÈRE

11^{me} SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS,

Siège principal, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9,

QUATRE MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Pour perfection et bon marché de tous ses produits.



AVIS.



La Direction de la GRANDE MAISON DE PARIS a l'honneur d'informer sa clientèle de Saumur et des Environs, qu'elle a adressé à sa succursale de cette ville (A LA BELLE JARDINIÈRE) un assortiment considérable de Vêtements de printemps et d'été, dans lequel on trouvera tous les types de nouvelle création édités par la Grande Maison de Paris.

Ces articles rivalisent avantageusement avec les produits des premiers tailleurs de Paris, comme étoffes, coupes et façons, et surtout à des PRIX IMPOSSIBLES A NULLE AUTRE MAISON DE PROVINCE.

Les articles bon marché et à bas prix tiennent aussi une place importante dans cette collection. Chacun peut donc être certain de trouver à s'habiller à sa convenance.

PRIX FIXE.

A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE.

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.

Saumur, imp. de P. GODET.